Fiche de donnés de sécurité

XSORB® Pet Clean-Up

Date de révision de la FDS : 01/01/2024

1. Identification de la substance / mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identification du produit

Nom du produit	XSORB® Pet Clean-Up
Autres noms	Description: Absorbant pour liquides autre que l'acide fluorhydrique et liquides hautement alcalins. Nom chimique : Dioxine de silicium amorphe Formule: Silicate d'alumine de sodium et de potassium de compositions diverses. Les autres composants inertes sont exclus.

1.2. Utilisation pertinente identifiée de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Usage recommandé	Voir la fiche de données techniques.
Méthode d'utilisation	Voir la fiche de données techniques.

1.3. Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	Impact Absorbents, Inc 5255, Traffic Way Atascadero, CA 93422. É-U
Appel en cas d'urgence	
CHEMTREC (É-U)	(800) 424-9300
Service à la clientèle : Impact Absorbents, Inc	805-466-4709

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non applicable aux catégories GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

En utilisant les données de toxicité énumérées aux sections 11 et 12, le produit est étiqueté comme suit.

Non applicable aux catégories GHS.

[Prévention]:

Aucun énoncé de prévention du GHS

[Réaction]:

Aucun énoncé de réaction du GHS

[Entreposage]:

Aucun énoncé d'entreposage du GHS

[Élimination]:

Aucun énoncé d'élimination du GHS

3. Composition / information sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens des réglementations nationales et fédérales sur les substances dangereuses en vigueur.

Composant / Désignation chimique	Poids %	Classifications SDH	Notes
Dioxyde de silicium amorphe et polyacrylate de sodium réticulé **Numéro CAS: breveté**	**75 - 100**	**Non classifié**	**[1]**

1] Substance classée comme présentant un danger pour la santé ou l'environnement.
2] Substance ayant une limite d'exposition au travail.
3] Substance PBT ou substance vPvB.
*Le texte intégral des phrases figure à la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Général En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ne rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente.

Inhalation Transporter le patient à l'air frais, le garder au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas d'inconscience, placer le patient en position de récupération et obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne rien administrer par la bouche.

Contact avec les yeux Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières écartées et consulter un médecin.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané reconnu.

Ingestion En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Restez au repos. NE PAS faire vomir.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que différés

Aperçu général Résumé : L'inhalation pendant de longues périodes de grandes quantités de poussière nuisible peut surcharger le mécanisme de clairance pulmonaire et rendre les poumons plus vulnérables aux maladies respiratoires.
Conditions médicales aggravées par l'exposition : Maladies préexistantes des voies respiratoires supérieures et des poumons telles que, mais sans s'y limiter, la bronchite, l'emphysème et l'asthme.
Organes cibles : Poumons
Effets aigus sur la santé : Aucune connue.
Voie d'entrée principale : Inhalation
Inhalation : Congestion et irritation de la gorge, des voies nasales et des voies respiratoires supérieures. Les personnes sensibles à la poussière inerte peuvent tousser lorsqu'elles sont exposées à une forte concentration de matière en suspension dans l'air.

Contact avec la peau ou absorption : S.O.

Ingestion: Sans danger. Généralement considéré comme sûr par le Règlement sur les aliments et drogues.

Contact avec les yeux : Irritation et inflammation temporaires. Si des particules de poussière se logent dans les yeux, utiliser une solution standard pour les yeux ou de l'eau et laisser les yeux se nettoyer

5. Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Moyen d'extinction

Utilisez le moyen d'extinction approprié pour l'espace environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition dangereuse : Réagit avec l'acide fluorhydrique pour former un gaz tétra fluorure de silicium toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

Sans objet si le produit n'est pas utilisé. S'il est utilisé pour recueillir des liquides inflammables, consulter la fiche signalétique du liquide inflammable.

GMU No. ----

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre l'équipement de protection individuelle approprié. (voir section 8).

6.2. Précautions environnementales

Adoptez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver à fond avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement : Balayer avec un balai et éliminer comme pour tout déchet solide inerte et non cancérigène.

Méthode d'élimination des déchets : S'il n'est pas contaminé, un site d'enfouissement approuvé selon la définition de la RCRA (40CFR partie 261). En cas d'utilisation pour la collecte de matières liquides, éliminer conformément à la FDS du liquide collecté.

CLASSIFICATON OSHA: Non applicable

Sous la classification WHMIS de 0.1 mg/m.

7. Manutention et entreposage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Voir section 8

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Manipuler les contenants avec soin pour éviter les dommages et les déversements.

Substances incompatibles : Acide fluorhydrique

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Données non disponibles.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

No CAS	Ingrédient	Source	Valeur
Breveté	Dioxyde de silicium amorphe et polyacrylate de sodium réticulé	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Fournisseur	Aucune limite établie

Les limites d'exposition aux poussières nuisibles sont : OSHA PEL : 15 mg/m3 (50 mppcf*) TWA, ACGIH 10 mg/m3.

Cancérogénicité

No CAS.	Ingrédient	Source	Valeur
Breveté	Dioxyde de silicium amorphe et polyacrylate de sodium réticulé	OSHA	Identifié cancérigène: Non
		NTP	Connu: Non; Suspecté: Non
		IARC	Groupe 1: Non; groupe 2a: Non; groupe 2b: Non; groupe 3: Non; groupe 4: Non;

8.2. Contrôle de l'exposition

Respiratoire	Même si classé comme poussière nuisible et traitée avec un agent mouillant anti-poussière, nous recommandons l'utilisation d'un respirateur anti-poussière approuvé NIOSH lorsque des concentrations excessives de poussière sont présentes dans l'air.
Yeux	Lunettes de sécurité habituellement non nécessaire.
Peau	Non nécessaire dans des conditions normales.
Contrôles techniques	Prévoir une ventilation adéquate. Dans la mesure du possible, cela devrait être réalisé par l'utilisation d'une ventilation par aspiration locale et d'une bonne extraction générale. Si celles-ci ne sont pas suffisantes pour maintenir les concentrations de particules et de

	vapeurs en dessous des limites d'exposition professionnelle, il faut porter un appareil respiratoire approprié.
Autres méthodes de travail	Maintenir un bon entretien ménager. Enlever le matériau après l'absorption. Refermer le sac après utilisation pour éviter l'évaporation de l'agent mouillant. Adoptez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver à fond avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Agrégat blanc ou poudre solide
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non mesuré
pH	Non mesuré
Point de fusion / point de congélation	2400F
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Non mesuré
Point d'éclair	Non inflammable
Taux d'évaporation (Éther = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gazeux)	Non applicable
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité / d'explosibilité	**Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosibilité:** Non mesurée **Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosibilité:** Non mesurée
Tension de vapeur (Pa)	Non mesurée
Densité de vapeur	Non mesurée
Densité relative	(H20=1): naturelle = 2.28
Solubilité	% légèrement
Coefficient de partage n-octanol/eau (LogP)	Non mesuré
Température d'auto inflammation	Non mesurée
Température de décomposition	Non mesurée
Viscosité (cSt)	Non mesurée
Dilatation	.08-.20
Biodégradable	Non

9.2. Autres informations

Pas d'autres informations pertinentes.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Aucune polymérisation dangereuse.
10.2. Stabilité chimique
Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées
10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Données non disponibles
10.4. Conditions à éviter
Données non disponibles
10.1. Réactivité
Aucune polymérisation dangereuse.
10.2. Stabilité chimique
Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées

11. Informations toxicologiques

Effets aigus

Ingrédient	Orale LD50, mg/kg	Cutanée LD50, mg/kg	Inhalation Vapeur LD50, mg/L/4hr	Inhalation Poussière / bruine LD50, mg/L/4hr	Inhalation Gaz LD50, ppm
Dioxyde de silicium amorphe et polyacrylate de sodium réticulé (breveté)	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles

Nota : Lorsqu'on ne dispose d'aucune donnée sur la LD50 propre à la voie d'administration d'une toxine aigüe, on a utilisé l'estimation ponctuelle de la toxicité aigüe convertie dans le calcul de l'ETA (estimation de la toxicité aigüe) du produit.

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité aigüe (orale)	---	Non applicable
Toxicité aigüe (cutanée)	---	Non applicable
Toxicité aigüe (inhalation)	---	Non applicable
Irritation / corrosion	---	Non applicable
Irritation / dommages sérieux aux yeux	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable

Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique	---	Non applicable
Toxicité pour certains organes cibles — exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Voir la section 3 pour les données spécifiques aux produits chimiques.

Toxicité aquatique

Ingrédients	96 h LC50 poisson, mg/l	48 h EC50 crustacé, mg/l	ErC50 algue, mg/l
Dioxyde de silicium amorphe et polyacrylate de sodium réticulé (breveté)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

12.2. Persistance et dégradabilité

Données non disponibles pour le mélange

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Données non disponibles

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Données non disponibles.

13. Considérations relatives à l’élimination

13.1. Méthode d’élimination du produit

Respecter toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales lors de l'élimination de cette substance.

14. Informations relatives au transport

	DOT (Transport terrestre))	IMO / IMDG (Transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro UN	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Dénomination d'expédition UN	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe de danger)	**DOT:** Non applicable **Étiquette DOT:** ---	**IMDG:** Non applicable **Classe de danger:** Non applicable	**Classe aérienne :** Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.5. Dangers environnementaux

IMDG Pollueur marin: Non

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

Pas d'informations

15. Informations relatives à la réglementation

Aperçu de la réglementation Les données réglementaires de l'article 15 ne se veulent pas exhaustives ; seuls certains règlements sont représentés.

***Toxic Substance Control Act* (TSCA)** Tous les composants de ce matériel sont soit listés, soit exemptés de l'inscription sur l'inventaire TSCA.

WHMIS Classification Non réglementé

É.-U. EPA Tier II dangers

Inflammable: Non

Relâchement soudain de la pression: Non

Réactif: Non

Immédiat (Aigu): Non

Différé (Chronique): Non

EPCRA 311/312 Agents chimiques et FAQ :
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

EPCRA 302 extrêmement dangereux:
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

EPCRA 313 Agents chimiques toxiques:
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

Proposition 65 - cancérigènes (>0.0%):

Silice cristalline- Quartz

Proposition 65 – Toxines pour le développement (>0.0%):
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

Proposition 65 – Toxines pour l'appareil reproducteur féminin (>0.0%):
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines pour l'appareil reproducteur masculin (>0.0%):
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

N.J. RTK Substances (>1%):
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

Penn RTK Substances (>1%):
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans le présent document sont basées sur des données considérées comme correctes. Toutefois, aucune garantie ou garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est donnée à l'égard de l'information contenue dans le présent document. Nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif qui pourrait être causé par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et commandes applicables en matière de santé et de sécurité.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

Non applicable

Il s'agit de la première version dans le format GHS FDS. Les listes de changements par rapport aux versions précédentes dans d'autres formats ne sont pas applicables.

L'information contenue dans le présent document est présentée de bonne foi et jugée exacte à la date d'entrée en vigueur indiquée. Toutefois, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée. Il incombe à l'acheteur de s'assurer que ses activités sont conformes aux lois fédérales, étatiques ou provinciales et locales.

Fin du document